

Initiatives ministérielles

La députée et beaucoup de mes collègues de tous les côtés de la Chambre reconnaîtront que dans des secteurs comme Emploi et Immigration, les Affaires extérieures et Santé et Bien-être social, par exemple, on a besoin de plus d'employés plutôt que le contraire. Des situations comme celle à laquelle nous faisons face ne contribuent certes pas à remonter le moral.

Mme Dobbie: Madame la Présidente, je ferais simplement remarquer au député que, l'an dernier, je crois, nous avons versé 314 millions de dollars en paiements forfaitaires aux fins de l'équité salariale et nous versons 76 autres millions par an pour essayer d'atteindre la parité salariale entre les hommes et les femmes. Je ne pense donc pas qu'il soit juste de dire que nous ne faisons rien, bien au contraire. Nous ne faisons peut-être pas exactement ce que le syndicat demande, mais nous faisons ce que nous avons à faire.

Le député a aussi formulé une observation au sujet de la sous-traitance. Je suis très heureuse qu'il ait soulevé cette question, qui, je pense, suscite de nombreux malentendus. Le fait est que la comptabilisation de l'impartition englobe tous les types de travaux effectués à contrat, qu'il s'agisse de ramassage des ordures ou de quoi que ce soit. Je ne trouve pas d'autres exemples, mais il n'y a pas que l'emploi. Il n'y a pas que le cas de ceux qui viennent sur place réaliser des travaux à contrat. L'impartition vise aussi les achats, par exemple.

[Français]

Mme le vice-président: La période de questions et commentaires est effectivement écoulée.

Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Nepean (M^{me} Gaffney)—l'emploi; l'honorable député de Sault Ste. Marie (M. Butland)—l'industrie de l'acier; l'honorable député de Moncton (M. Rideout)—les autoroutes; l'honorable député de New Westminster—Burnaby (M^{me} Black)—Le Régime d'assistance publique du Canada; l'honorable député de Papineau—Saint-Michel (M. Ouellet)—l'industrie du vêtement.

Reprise du débat. La parole est à l'honorable député de Carleton—Gloucester.

M. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): Madame la Présidente, il me fait plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour défendre les fonctionnaires du Canada,

ceux en somme qui font fonctionner le moteur du Parlement.

Le gouvernement a décidé, par le projet de loi C-29, de bafouer ses propres employés. Hier, j'ai vu, devant le Parlement canadien, la Gendarmerie royale qui était bras dessus, bras dessous, en train de protéger le gouvernement contre un groupe de fonctionnaires qui désiraient seulement ou simplement prendre la parole pour dire au grand public, pour s'écrier qu'ils étaient bafoués et qu'ils voulaient avoir de l'équité et un sens de justice dans la façon dont on les traite.

C'est la façon dont le présent gouvernement traite ses employés.

[Traduction]

On force les employés à retourner au travail en les menaçant, non pas d'un coup de bâton ou d'un coup de revolver, mais d'une amende de 1 000 dollars par jour. Je trouve cela absolument abominable.

Le gouvernement a décidé de lutter contre une récession qu'il a lui-même créée. Et il veut mener la lutte s'en prenant à ses employés.

Une voix: En s'en prenant à tout le monde.

M. Bellemare: En s'en prenant à tout le monde comme le signale un député d'en face. C'est bien ce qu'il fait. Il vise un groupe, puis l'autre. Il s'en est pris aux pêcheurs et à l'industrie forestière. Ce fut ensuite au tour des agriculteurs de l'Ouest, tout le monde y a passé, sauf les grandes entreprises.

Le gouvernement a conclu l'Accord de libre-échange qui encourage les gens à aller magasiner aux États-Unis. L'accord encourage les camionneurs à s'enregistrer et à faire affaire aux États-Unis. Il encourage les Canadiens à faire leurs achats chez nos voisins du sud. Il a bafoué. . .

[Français]

—les pêcheries; toute l'industrie de l'Atlantique et du Pacifique a été bafouée.

[Traduction]

Le gouvernement a asséné un dur coup aux chômeurs. Les primes d'assurance-chômage ont augmenté, mais les prestations ont diminué.

L'industrie du sciage a été touchée, de même que le secteur agricole en Ontario et au Québec. À l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, que fait le gouvernement pour protéger les producteurs de pommes de terre? Rien, à ma connaissance. Le gouvernement ne